

MASTER DROIT DES AFFAIRES

DOUBLE RATTACHEMENT JUSTICE, PROCÈS, PROCÉDURES

Parcours Contentieux économique médiation arbitrage

Prévenir et résoudre les différends est, pour les entreprises, un enjeu crucial qui mobilise de nombreux avocats d'affaires et juristes d'entreprise. Outre les cabinets spécialisés dans cette activité, les cabinets d'affaires ont tous un département contentieux et arbitrage. Beaucoup d'entreprises ont également un service du contentieux. L'objectif de ce master 2 est de répondre aux besoins dans ce domaine.



EN SAVOIR PLUS

Date de rentrée

Septembre

Pré-requis

Bonne connaissance du droit des affaires et du droit judiciaire privé, sens de l'écoute et de la stratégie

Régime d'inscription

Formation initiale et formation continue
Apprentissage possible

Rythme

Cours de septembre à fin mai, examens en juin, Contrat d'apprentissage tout au long de l'année (ou stage de deux mois).

Responsables

Denis Mouralis
denis.mouralis@univ-amu.fr
Laura Weiller
laura.weiller@univ-amu.fr

Nombre de crédits

60 ECTS

denis.mouralis@univ-amu.fr @
laura.weiller@univ-amu.fr



Faculté de Droit et de Science Politique
3 avenue R. Schuman - 13628 Aix-en-Provence

OBJECTIFS

Ambition

Le diplôme a pour ambition de former les futurs professionnels du contentieux économique, capables d'accompagner les entreprises dans la résolution de leurs différends, afin de préserver au mieux leurs intérêts. Dans ce domaine, les besoins sont importants et les rémunérations, attractives.

Méthode

L'architecture du diplôme a été conçue de manière simple, autour des trois méthodes de résolution des différends économiques (arbitrage, modes amiables, justice étatique), en privilégiant les enseignements pratiques (mises en situation, simulations, jeux de rôles), avec l'intervention de professionnels expérimentés. Les étudiants seront initiés aux techniques et savoir-faire indispensables.

Stage ou mémoire

Le parcours CEMA est offert en apprentissage. Les étudiants doivent conclure un contrat d'alternance d'un an (du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante). Le rythme est globalement de trois semaines en entreprises pour une semaine de

cours. Les rapports de stage sont soutenus début septembre. Toutefois, un petit nombre d'étudiants peut opter pour un stage de deux mois, sans alternance, ou pour le parcours recherche, avec rédaction et soutenance d'un mémoire.

VOTRE PROGRAMME

Semestre 3

Arbitrage

- Cours approfondi sur le droit de l'arbitrage interne et international (20h)
- Cours sur la convention de New York et la loi-type CNUDCI (15h)
- Séminaires thématiques interactifs (10h)
- Arbitrage simulé (18h)
- Ateliers pratiques sur la base d'exercices et études de cas (32h)

Modes amiables

- Cours approfondi sur les modes amiables de résolution des différends (20h)

- Séminaires thématiques interactifs (10h)
- Simulation de résolution amiable d'un différend (18h)
- Ateliers pratiques sur la base d'exercices et études de cas (32h)

Justice économique

- Cours approfondi sur la justice économique (20h)
- Séminaires thématiques interactifs (10h)
- Simulation d'une procédure judiciaire en matière économique et d'une procédure devant une autorité indépendante (AMF, ADLC...) (18h)
- Ateliers pratiques sur la base d'exercices et études de cas (32h)

Semestre 4

Les étudiants choisissent parmi trois options :

- Apprentissage de septembre à août (3 semaines de cours en septembre, de septembre à juin, rythme de 3 semaines en entreprises pour 1 semaine de cours, puis deux mois en entreprises en juillet et août, soutenances des rapports de stage début septembre)
- Régime sans apprentissage, avec stage de deux mois au minimum
- Régime sans apprentissage, avec mémoire de recherche sous la direction d'un enseignant

Dans les trois cas, les étudiants suivent des séminaires d'actualisation en droit des affaires (20h), animés par des enseignants et des professionnels, et 140h de cours en droit des affaires (contrats, sociétés, entreprises en difficulté, concurrence, propriété intellectuelle, droit bancaire et financier, comptabilité)

LE PLUS DE LA FORMATION

Une formation résolument pratique

Le master CEMA est dirigé par des spécialistes et praticiens du contentieux économique et fait intervenir des professionnels qui ont à cœur de transmettre aux étudiants leurs connaissances mais aussi toutes les techniques et savoir-faire pratiques nécessaires pour qu'ils soient immédiatement opérationnels une fois diplômés.

Ateliers pratiques

Sur la base d'exercices et études de cas, avec des professionnels, les étudiants découvrent tous les aspects de la résolution des différends économiques : technique argumentative, interrogatoire et contre-interrogatoire de témoins, plaidoirie devant un tribunal arbitral, rédaction d'actes de procédure, de mémoires d'arbitrage, d'une sentence, d'un jugement, d'une transaction, négociation raisonnée, écoute active, techniques de médiation...

Simulations

En simulant un arbitrage complet, une procédure

amiable et un procès devant le tribunal de commerce, les intervenants initient les étudiants à la pratique du contentieux économique, de manière réaliste.

VOS COMPÉTENCES EN SORTIE D'ÉTUDES

- Prévenir les différends économiques
- Proposer et mettre en œuvre les méthodes de résolution des différends économiques
- Élaborer une stratégie contentieuse
- Rédiger les clauses contractuelles destinées à prévenir et traiter le contentieux

MÉTIERS ET PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

- Avocat d'affaires spécialisé en contentieux
- Juriste d'entreprise
- Juriste dans un centre d'arbitrage ou de médiation
- Concours de la magistrature
- Enseignement et recherche (option mémoire)